

BORDEREAU des PIÈCES
MODIFICATION N°2 DU PLU

- 1** Rapport de présentation de la modification n°2 du PLU

- 3** Extrait de l'Orientation d'aménagement modifiée du secteur de la Blancherie - Rébé

- 4f** Extrait du zonage modifié sur le secteur de la Blancherie - Rébé

- 5** Règlement modifié

Les autres pièces du dossier de PLU approuvé en 2011 et modifié en 2014 restent inchangées.

La numérotation des pièces tient compte de la numérotation des pièces initiales du PLU de 2011 afin de faciliter leur intégration dans le dossier global de PLU.

Sont également joints les documents complets et prenant en compte la modification n°2, remplaçant ainsi les documents précédents du PLU :

- 3 Orientation d'aménagement modifiée et complète*
- 4a Plan de zonage modifié, planche Nord au 1/5000*